



Le Siom a fait évoluer le service de collecte des déchets végétaux en remplaçant les sacs en papier par des bacs.

**DEPUIS le 1<sup>er</sup> janvier 2025, vos déchets végétaux sont uniquement collectés en bacs.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les sacs déposés à côté des bacs ont été collectés. Cette période de tolérance s'est terminée le 31 mars 2025.



**Les sacs ne sont maintenant plus ramassés.**

**Vous voulez un bac ?  
Vous voulez changer de taille de bac ?  
Obtenir un bac supplémentaire ?**

→ connectez-vous sur [www.siom.fr](http://www.siom.fr)



**Retrouvez au dos toutes les bonnes pratiques**

# Les fagots doivent être ficelés et déposés à côté du bac !



De nombreuses solutions existent pour gérer et réduire les déchets végétaux dans votre jardin.



Le broyage



La tonte & taille raisonnées



La tonte sans ramassage (ou mulching)



Le choix des espèces végétales

Vous avez une grande quantité de déchets végétaux ?

Vous pouvez aussi les déposer à la déchèterie de Villejust ou Saclay. Ils seront ensuite valorisés sur une plateforme de compostage à proximité du Siom.

Déchèterie-ressourcerie du Siom à Villejust :  
2 avenue des 2 Lacs, 91140 Villejust

**Horaires :**  
Lundi au vendredi  
9h à 12h et de 13h à 17h30  
Samedi  
9h00-17h30  
Dimanches et jours fériés  
9h00-12h45

Déchèterie-ressourcerie du Siom à Saclay :  
Impasse de la Poudrette, 91400 Saclay

**Horaires :**  
Lundi au samedi  
9h00-17h45  
Dimanches et jours fériés  
9h00-12h45  
**Pensez à faire votre QR-CODE pour y accéder !**